

Guide de rédaction



Ordre des travailleurs sociaux
et des thérapeutes conjugaux
et familiaux du Québec

L'HUMAIN. AVANT TOUT.

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|------|---|----|
| I. | PRÉSENTATION DE LA REVUE..... | 4 |
| 1.1. | <i>Intervention</i> , une revue professionnelle et scientifique | 4 |
| 1.2. | Le comité éditorial | 4 |
| 1.3. | Les lecteurs associés | 4 |
| II. | SOUSSION D'UN ARTICLE | 5 |
| 2.1. | Le choix des thèmes et des pistes de lecture | 5 |
| 2.2. | Six types d'articles | 5 |
| 2.3. | Contenu et structure d'un article | 6 |
| III. | LES RÈGLES DE PUBLICATION | 7 |
| 3.1. | Présentation du manuscrit | 7 |
| 3.2. | Les références bibliographiques | 8 |
| IV. | PROCESSUS DE SÉLECTION ET D'ÉVALUATION DES ARTICLES..... | 9 |
| V. | DÉLAIS DE PRODUCTION ET DE RÉVISION | 10 |
| VI. | DROITS D'AUTEUR ET DROITS DE REPRODUCTION..... | 10 |
| | ANNEXE I : GRILLE D'ÉVALUATION..... | 11 |

I. PRÉSENTATION DE LA REVUE

1.1. *Intervention*, une revue professionnelle et scientifique¹

Intervention est une revue professionnelle et scientifique publiée deux fois par année par l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ). *Intervention* répond au mandat de l'OTSTCFQ qui vise à favoriser le maintien et le développement des compétences des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux.

La revue a également, pour objectif de promouvoir l'avancement des connaissances dans les domaines du travail social et de la thérapie conjugale et familiale. Pour ce faire, elle diffuse les résultats des recherches les plus récentes qui s'appuient sur les courants de pensée propres à ces deux champs de pratique. Les articles publiés touchent à des questions de fond, traitent de manière documentée de questions d'actualité importantes, mettent en évidence et font l'analyse de nouveaux modes de pratique et d'expériences novatrices.

Enfin, *Intervention* a pour objectif d'assurer une plus grande visibilité aux travailleurs sociaux et aux thérapeutes conjugaux et familiaux, tant au Québec qu'à l'étranger.

1.2. Le comité éditorial

Le comité éditorial est constitué de membres de l'OTSTCFQ ayant un intérêt et une expertise dans le domaine de la publication d'articles à caractère professionnel et scientifique. Le comité est principalement composé de praticiens, d'enseignants et de chercheurs. La composition du comité vise à refléter les différents champs de pratique et domaines d'expertise, les diversités culturelles ainsi que la répartition géographique des membres de l'Ordre.

Le comité joue un double rôle. D'une part, il détermine les thèmes des numéros, d'autre part, il évalue les articles selon les normes décrites dans le présent guide et prend les décisions concernant leur publication. De plus, en concertation avec la direction des communications de l'Ordre et le rédacteur en chef, le comité participe à la détermination de l'orientation générale de la revue ainsi que de son contenu.

Le comité jouit d'une autonomie pleine et entière, notamment en ce qui a trait aux décisions concernant le choix des textes à publier et le choix des thématiques. Cette autonomie est protégée par des règles éthiques établies par le comité, lesquelles s'inspirent de celles qui prévalent dans des publications semblables et auxquelles souscrivent le conseil d'administration et la direction des communications de l'Ordre.

1.3. Les lecteurs associés

Les lecteurs associés sont appelés à lire et évaluer un ou deux textes par année. Ils sont également invités à présenter leur grille d'évaluation et à participer aux échanges lors des rencontres du comité éditorial.

¹ Pour faciliter la lecture de ce document, l'usage du masculin a été retenu bien que toutes les fonctions décrites s'adressent tant aux femmes qu'aux hommes.

II. SOUMISSION D'UN ARTICLE

2.1. Le choix des thèmes et des pistes de lecture

Chaque numéro regroupe des articles qui gravitent autour d'une thématique spécifique. De plus, la revue publie régulièrement des articles hors thème lorsque ceux-ci présentent un intérêt pour le travail social ou la thérapie conjugale et familiale. Les auteurs peuvent soumettre des articles hors thème en tout temps.

Chaque numéro comprend également des pistes de lecture d'ouvrages publiés récemment. Les auteurs qui souhaitent connaître les thématiques des prochains numéros ou qui désirent rédiger une piste de lecture peuvent consulter le site internet de la revue à l'adresse suivante : www.revueintervention.org

2.2. Six types d'articles sont généralement soumis à la revue

Articles de fond

Les articles figurant dans cette rubrique regroupent des textes qui, à partir d'une exploration systématique de la littérature, présentent une analyse de nature théorique portant, par exemple, sur une pratique, une approche, les fondements du travail social et de la thérapie conjugale et familiale ou encore sur les problèmes sociaux rencontrés par les personnes auprès de qui interviennent les travailleurs sociaux. Dans cette rubrique figurent également des textes faisant état des résultats pour les recherches de nature plus empirique.

Récits de pratique

Il s'agit de comptes rendus analytiques ou de récits de pratique en travail social ou en thérapie conjugale et familiale. Pour tenir compte des réalités sociales nouvelles, des modèles de pratique sont élaborés et des expériences novatrices sont tentées. Les descriptions et les analyses de ces pratiques sont essentielles pour expliciter les théories ou généraliser les savoirs d'expérience nécessaires au développement et au renouvellement de l'intervention.

Pratiques d'ailleurs

Cette rubrique regroupe des récits et des analyses portant sur des expériences d'interventions réalisées à l'extérieur du Québec. « Pratiques d'ailleurs » offre une occasion, aux travailleurs sociaux d'ailleurs et à ceux d'ici qui ont fait (ou font) de la coopération internationale ou des stages à l'extérieur du Québec, de partager leurs expériences et savoirs autour de nouvelles pratiques professionnelles.

Débats et analyses critiques

Il s'agit d'articles présentant une analyse critique au sujet d'une pratique, d'une politique sociale, de décisions institutionnelles ou d'autres sujets susceptibles d'influencer la vie professionnelle des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux. Ces textes se fondent sur une argumentation rigoureuse tout en respectant les règles éthiques dans ce domaine.

Actualités

Ces textes abordent un sujet d'actualité qui touche le travail social et la thérapie conjugale et familiale. Les analyses sont bien documentées et appuyées par des politiques sociales récentes, de nouvelles législations ou des décisions gouvernementales. Ils font le point sur l'état des connaissances actuelles, les phénomènes ou les problèmes qui en sont à l'origine tout en dégagant les enjeux pour la pratique.

Pistes de lecture

Ce sont des recensions d'ouvrages récents qui enrichissent la réflexion sur la pratique en travail social et en thérapie conjugale et familiale. Le texte relève les sujets essentiels traités dans la publication. Il contient aussi une brève analyse et l'opinion du critique sur la valeur et l'utilité potentielles de l'ouvrage.

2.3. Contenu et structure d'un article

La revue *Intervention* accepte et ne publie que des articles inédits, lesquels sont publiés dans leur langue originale. Les manuscrits déjà parus dans d'autres publications ou devant l'être ne pourront être acceptés. Il relève de la responsabilité du ou des auteurs de prévenir la revue.

Les articles soumis doivent répondre à des exigences précises tant au niveau de la forme que du fond. À cet effet, le contenu de l'article doit être substantiel et présenter, en fonction du type de texte, une analyse approfondie et une argumentation solide, s'appuyant sur une revue de littérature récente. Il doit également dégager les implications pour la pratique en travail social ou en thérapie conjugale et familiale. Les récits de pratique peuvent, par ailleurs, intégrer des éléments plus descriptifs. Soulignons que le rédacteur en chef peut être consulté sur un projet de texte et que son rôle lui permet de commenter une version préliminaire avant qu'elle ne soit soumise officiellement au comité éditorial.

Généralement, les articles s'élaborent autour d'une structure similaire contenant une introduction, un développement et une conclusion. Toutefois, les auteurs peuvent proposer un style plus personnel ou plus créatif à la condition que cela ne nuise pas au propos et soit adapté au sujet.

Voici un exemple possible pour la structuration d'un article :

L'introduction

L'introduction présente : la problématique de recherche, l'objectif général de l'article, les questions de recherche ou les idées principales défendues, les raisons particulières qui ont inspiré l'analyse ou l'étude ainsi que les grandes divisions du texte.

Le développement

D'abord, le corps du texte doit suivre l'ordre des points annoncés dans l'introduction. Il est par ailleurs important de faire des liens entre les idées présentées. L'usage de sous-titres est aussi recommandé pour aérer le texte et en souligner les principales parties. Pour des textes présentant des résultats de recherche de nature empirique, une section vouée à la méthodologie de la recherche et une autre faisant la présentation des résultats doivent figurer dans le texte. Enfin, une section consacrée à la discussion fait généralement partie du développement. Dans cette section sont discutés : la portée et les retombées des résultats obtenus ou encore les constats tirés en regard de la littérature ou de la pratique analysée.

La conclusion

La conclusion permet de résumer à larges traits le contenu de l'article, les principaux résultats obtenus de même que les constats qui se dégagent de l'analyse ou de la discussion. Les limites de la recherche sont également abordées. Généralement, la conclusion consiste aussi à proposer des nouvelles pistes de recherche ou d'intervention en regard des résultats obtenus ou des constats tirés.

III. LES RÈGLES DE PUBLICATION

Les textes doivent être soumis électroniquement en format *Word* à Mme Sarah Boucher-Guèvremont et à Mme Lucie Borne à l'adresse suivante : revue.intervention@otstcfq.org.

3.1. Présentation du manuscrit

Fiche de présentation des auteurs et fiche d'édition

- Les auteurs auront à remplir deux fiches d'identification (fiche auteur et fiche d'édition) à l'adresse suivante : www.revueintervention.org

En première page

- Le titre de l'article;
- Un résumé en français et en anglais de 10 à 12 lignes incluant 4 à 6 mots-clés.

Le corps du texte

- Interligne double, 12 points, police Times;
- Le texte doit être paginé;
- Les notes en bas de page figurent sur la même page et sont numérotées.

La longueur du texte

- Un article de fond doit contenir un maximum de 35 000 caractères (espaces non compris), soit 20 pages, incluant la bibliographie et les tableaux. La bibliographie doit se limiter à une quarantaine de références;
- Les autres types d'articles (récits de pratique, les pratiques d'ailleurs, débats et analyses critiques, actualités) sont des textes plus courts, de 5 à 15 pages (maximum 26 000 caractères). La bibliographie doit se limiter à une vingtaine de références;
- La piste de lecture comporte entre 2 et 4 pages.

Les tableaux, figures et graphiques

- Doivent être intégrés au texte. Si, toutefois, ils sont présentés sous document séparé ou ont été réalisés avec un logiciel différent de celui du texte, l'auteur doit prendre soin d'indiquer dans le texte les endroits précis où ils doivent être placés et fournir les précisions, le cas échéant, sur le logiciel utilisé.

La clarté, la cohérence et la qualité de la langue écrite

- Éviter de mettre le féminin ou le masculin entre parenthèses (Ex. les travailleurs (euses) ont été convoqué(e)s);
- Pour alléger le texte, l'emploi de termes génériques est préconisé. Par exemple, « les personnes », « les enfants », « les membres ». En cas de doute, se référer aux règles de l'Office de la langue française;
- Éviter les phrases et les paragraphes trop longs ainsi que les longues énumérations de style télégraphique, les abréviations et les sigles inexpliqués. Avant d'utiliser un sigle, écrire l'expression dans son intégralité dans la phrase puis mettre le sigle entre parenthèses;
- Évitez les caractères gras, les mots entre guillemets ou soulignés.

Citations

- Les citations de moins de trois lignes doivent être placées entre guillemets dans le texte (Ex. « »);
- Les citations de plus de trois lignes doivent être placées en retrait du texte et inclure les guillemets;
- Lorsqu'une partie de la citation est supprimée, l'indiquer par des points de suspension placés entre crochets [...]. S'il faut apporter une précision à la citation, recourir également aux crochets (Ex. « Ils [les enfants] sont toujours... »).

Renvois

- Les références des auteurs doivent être signalées dans le texte selon le mode auteur-date (Ex. Vachon, 2004);
- Un renvoi à un mot, un concept ou une idée se fait immédiatement après sa mention sans qu'il soit obligatoire d'indiquer la page;
- Cependant, lorsqu'il s'agit de citations, elles doivent toujours être accompagnées de la page exacte du texte (Ex. Vachon, 2004 : 7);
- S'il s'agit de plusieurs pages, il faut mettre un trait d'union entre la première et la dernière page citée (Ex. Vachon, 2004 : 26-27);
- À la première citation, il est nécessaire de lister le nom de tous les auteurs. Lorsqu'il y a 3 auteurs et plus, il faut utiliser l'abréviation « et al. » (pas en italique) après le nom du troisième auteur (Ex. Lavigne, Gagnon, Parent et al., 2005);
- Cependant, il est important que les noms de tous les auteurs figurent dans la bibliographie;
- Deux publications du même auteur, la même année, sont indiquées de la manière suivante : (Gagnon, 1992a, 1992b);
- Il faut respecter l'ordre alphabétique lorsque l'on cite plusieurs auteurs (Ex. « De nombreux auteurs (Black, Jones, 1978; Marchand, 1991; Turner, 1983) ont mis l'accent... »);
- Lorsque l'auteur n'est pas un individu, on indique le nom de l'organisation ou de l'institution (Ex. Statistique Canada, 1999).

3.2. Les références bibliographiques²

La liste des références, placée à la fin de l'article, établit la liste des auteurs et des ouvrages mentionnés dans le texte. Elle doit être présentée par ordre alphabétique. L'exactitude des références demeure la responsabilité de l'auteur. Les exemples suivants servent de modèles à la présentation de différents types de publications.

Livre

Comeau, Y., Duperré, M., Hurtubise, Y., Mercier, C. et D. Turcotte. (2008). *L'organisation communautaire en mutation. Étude sur la structuration d'une profession du social*, Québec : PUL.

Article de périodique

Bouquet, B. (2006). « Management et travail social », *Revue française de gestion*, vol. 1, no. 9, 125-141.

² Les références bibliographiques en anglais doivent suivre les mêmes règles de présentation que les références en français.

Blom, B. (2009). « Knowing or un-knowing? That is the question in the era of evidence-based social work practice », *Journal of Social Work*, vol. 2, no. 9, 158-177.

Chapitre de livre

Carrignan, L. (2014). « Évolution du travail social au Québec » : 99-118, dans M. Fourdrignier, Y. Molina et F. Tschopp (sous la dir.), *Dynamiques du travail social en pays francophones* », Genève : Éditions IES.

Warren, M.E. et S. Hong (2009). « More than services : community organizing and community schools » : 177-188, in R. Deslandes (Ed.), *International perspectives on contexts, communities and evaluated innovative practices*, London and New York: Routledge.

Conférence ou colloque

Linton, D. (2009). « Effectiveness of the communities in schools (CIS). Model of integrated student services in achieving school level outcomes », *Conférence présentée à l'American Educational Research Association Annual Meeting (AERA)*, San Diego, CA, (15 avril).

Thèse de doctorat

Berthiaume, J.-F. (2010). *Rôle et contribution du travail social médical en hôpital universitaire*, Thèse de doctorat, Université de Montréal.

Page Web

Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec : « Contexte démographique », Dans *Statistiques sur les familles*. Extrait du site du ministère <http://www.messf.gouv.qc.ca/statistiques/familles/contextedemographique>. Consulté le 19 janvier 2005.

IV. PROCESSUS DE SÉLECTION ET D'ÉVALUATION DES ARTICLES

Avant de soumettre l'article au comité éditorial, un premier examen du texte est fait selon les critères suivants : le texte est présenté sous la forme d'un article et le contenu, la longueur, la présentation correspondent aux règles de publication. Après ce premier examen, l'auteur sera informé si le texte est soumis au comité éditorial, si des modifications sont nécessaires ou encore si le texte est refusé.

Les articles acceptés sont soumis à une évaluation par les pairs. L'évaluation se fait par 2 et parfois 3 membres du comité éditorial ou lecteurs associés. Tous les évaluateurs choisis sont experts dans le domaine de recherche ou dans le champ de pratique analysé dans l'article. De plus, afin d'assurer une plus grande neutralité, l'évaluation doublement aveugle est privilégiée. Ainsi, l'évaluateur ne connaît généralement pas l'auteur et réciproquement. Aussi, tous les textes sont *anonymisés*.

Après une première lecture, les articles peuvent être acceptés tels quels, moyennant des modifications ou encore refusés. Le comité refusera un texte lorsque les modifications requises seront jugées trop considérables ou lorsque le texte ne sera pas conforme aux règles de publication.

L'évaluation des articles se fait à partir d'un certain nombre de critères visant le contenu (originalité, rigueur théorique et méthodologique, respect de l'éthique, contribution aux domaines du service social et de la thérapie conjugale et familiale) et la forme (clarté, cohérence, qualité de la langue écrite, style approprié au contenu de la revue et au sujet traité) (voir Annexe I : Grille d'évaluation). Par ailleurs, si le ou les auteurs refusent d'apporter

les corrections sans justifier leur décision ou encore si les corrections ne sont pas apportées dans les délais consentis, le comité éditorial se donne le droit de ne pas publier le texte ou encore de reporter la publication.

Les décisions concernant l'orientation d'un texte sont le fruit d'échanges entre tous les membres du comité éditorial, le rédacteur en chef et, dans le cas échéant, les lecteurs associés.

V. DÉLAIS DE PRODUCTION ET DE RÉVISION

La revue *Intervention* achemine un accusé lors de la réception de l'article. Le rédacteur en chef effectue un premier examen et informe l'auteur, si l'article est soumis ou non au comité éditorial. Il faut compter environ 1 à 2 semaines à partir du moment de l'envoi de votre texte avant de recevoir un accusé de réception en provenance du rédacteur en chef.

Ensuite, lors de la réception du premier rapport d'évaluation (1^{re} lecture) compilé par le rédacteur en chef, les auteurs ont 30 jours pour apporter les modifications demandées et transmettre une nouvelle version de l'article accompagnée d'un bilan des corrections.

En deuxième et troisième lecture (s'il y a lieu), les auteurs ont 2 semaines pour transmettre la nouvelle version de l'article accompagnée d'un bilan des corrections.

À la toute fin du processus d'évaluation, une révision linguistique du texte sera transmise aux auteurs et devra être approuvée par ceux-ci.

Au total, il faut compter un délai de 3 à 6 mois pour que le traitement, l'évaluation, la correction et la révision linguistique d'un texte soient complétés.

Les auteurs non membres de l'Ordre recevront également, par la poste, un exemplaire papier du numéro de la revue auquel ils auront contribué.

VI. DROITS D'AUTEUR ET DROITS DE REPRODUCTION

La propriété intellectuelle et les droits d'auteur sur le contenu original de tous les articles demeurent à leurs auteurs. Ainsi, les auteurs conservent leurs droits et n'ont pas à les céder.

La revue autorise la reproduction d'un article publié dans *Intervention* à la condition qu'il soit fait mention de la référence complète.

Cependant, la revue demande aux auteurs d'autoriser la publication des versions électroniques de leur texte et demande également que les auteurs attestent de l'originalité du contenu de l'article soumis ainsi que d'une garantie de non-violation du droit d'auteur.

Personnes ressources

- Sarah Boucher-Guèvremont, T.S., Rédactrice en chef
Téléphone : 514 731-3925, poste 251- sans frais : 1 888 731-9420
Courriel : sbguevremont@otstcfq.org

- Lucie Borne, Secrétaire de rédaction
Téléphone : 514 731-3925, poste 295 - sans frais : 1 888 731-9420
Courriel : lborne@otstcfq.org

ANNEXE I : GRILLE D'ÉVALUATION

Revue INTERVENTION ÉVALUATION D'ARTICLE

▪ **Pertinence pour le travail social/thérapie conjugale et familiale :**

oui non

▪ **Implication pour la pratique :** directe indirecte aucune

▪ **Contenu de l'article :** qualité de l'argumentation, clarté des concepts et/ou du cadre théorique, revue de littérature récente, pertinente, suffisante et diversifiée. Analyse et discussion soutenue et dégagant des liens/enjeux avec la pratique en travail social ou en thérapie conjugale et familiale.

▪ **Méthodologie (pour les recherches empiriques) :** permet la compréhension de la démarche (échantillon, méthode de collecte des données, méthode d'analyse des résultats).

▪ **Originalité :** contribue à l'avancement des connaissances, présente de nouvelles approches, nouvelles données, nouveaux regards.

▪ **Structuration :** les grandes lignes de l'article, la logique de la présentation, la qualité de l'introduction, de la conclusion, la cohérence de la structure interne.

▪ **Forme :** la syntaxe (clarté, construction des phrases), l'orthographe, la ponctuation, les références à jour, un style vivant et concis. Le titre reflète-t-il le contenu?

▪ **Type d'article :** Article de fond Récits de pratique Pratiques d'ailleurs
 Débats et analyses critiques Actualités Piste de lecture

▪ **Recommandation du lecteur :**

Publier après révision linguistique

Publier avec corrections proposées sans deuxième lecture

Publier avec corrections proposées et deuxième lecture

Corrections majeures, deuxième lecture obligatoire avant acceptation pour publication

À revoir en troisième lecture

À proposer à une autre publication

Refusé

